A la Seyne

De Saint-Mandrier, le président va à La Seyne. Il accoste sur un ponton en face de la mairie devant laquelle est élevé un arc-de-triomphe portant les inscriptions : *Vive Félix Faure! Vive la République française de l'autre.*

Le président est reçu par M. Bernard, maire de la Seyne, MM. Anglin, Bayol, sénateurs, Abel, député, les fonctionnaires communaux.

La musique municipale joue la *Marseillaise*. Une foule très nombreuse est massée sur les quais et sur les pontons. Les maisons sont pavoisées.

La foule acclame le président ; elle pousse les cris: Vive Félix Faure! Vive Bourgeois!

Sur la jetée, le maire prononce une allocution. Il parle du patriotisme et du dévouement à la *République de ses administrés.*

Votre visite, ajoute-t-il, ne sera jamais oubliée par notre phalange laborieuse qui vous en garde reconnaissance. Veuillez, M. le président, agréer l'expression de toute notre gratitude pour votre passage à la Seyne! Vive Félix Faure!

A la mairie, un banquet est offert au président, qui paraît sur le balcon et est très acclamé.

Il se rend ensuite aux chantiers de la Méditerranée où il est reçu par le directeur et les ingénieurs de la société. Il remet des médailles du travail à douze ouvriers, au milieu des acclamations.

Le Président, après sa visite à la Seyne, est rentré à Toulon.

Il a débarqué sur le quai de Cronstadt, d'où il s'est rendu à l'Hôpital Maritime.

Il a été reçu par les médecins de la marine et les officiers d'administration de l'hôpital.

Le président remet la croix de la Légion d'Honneur à Mme Paillet, en religion sœur Auguste-François, supérieure de l'Hôpital.

Le président remet la rosette d'officier de l'instruction publique au docteur Legard; celles d'officier d'Académie à M. Auber, agent comptable de l'hôpital et une médaille d'honneur en or à Mme Bréchard, en religion sœur Sainte-Ménande.

La soirée

Toulon, 2 mars. — Ce soir, à 8 heures, a eu lieu à la préfecture maritime un dîner de 70 couverts, offert par le président de la République.

Assistaient à ce dîner outre MM. Félix Faure, Lockroy, les amiraux Brown de Colstoun, Gervais, de Cuverville, M. Perrenx, maire de Toulon, et toutes les autorités civiles, maritimes, etc.

Après le dîner, le président de la République s'est rendu à l'Hôtel-de-Ville pour assister à la Fête Vénitienne, qui a eu lieu dans la vieille darse.

La ville et le port sont brillamment illuminés. La foule est énorme ; l'enthousiasme est indescriptible.

Un superbe feu d'artifice a été tiré en mer. La fête vénitienne a pris fin qu'à minuit.

Un remorqueur abordé

Toulon, 2 mars. — Le *Jean-Bart*, remorqueur des Messageries maritimes, qui conduisait à bord du *Sidney* les invités et les journalistes à été abordé par un vapeur faisant le service de la Seyne.

Le *Jean-Bart*, pris en travers faillit chavirer. M. Poggioli, rédacteur au *Petit Méridional* est tombé à l'eau. Il a été heureusement repêché par un bateau à voiles.

Le président s'est embarqué sur le *Formidable*.

Tous les navires sur rade sont illuminés.

Le *Formidable* porte pavillon avec trois étoiles encadrant la lettre G. (Gervais).

Un banquet maçonnique

Paris, 2 mars. — A l'occasion de sa fête solstitiale d'hiver, la loge la *Justice* a offert hier soir un banquet suivi de bal au Grand-Orient de France, rue Cadet.

Le banquet était présidé par M. le colonel Sever, député du Nord.

Avaient pris place à la table d'honneur, MM. Rocher, vénérable de la Loge, Opportun, conseiller municipal, ancien vénérable, etc.

Au dessert, M. Rocher a porté un toast au Président de la République et a rappelé en termes émus le souvenir de M. Floquet.

Discours de M. Sever

M. le colonel Sever a prononcé le discours suivant :

Mes frères, je remercie votre vénérable, le frère Rocher, et tous les frères dignitaires de votre atelier d'avoir bien voulu penser à moi, quand il s'est agi pour vous d'offrir la présidence de la solennité de ce soir à un maçon, pris en dehors de votre loge.

Je vous remercie, mais, en pensant le devant vous, à ce banquet dont vous avez eu faire une solennité annuelle, je suis conscient de la grandeur de la tâche qui j'ai assumée, et je me demande si vous ne me taxerez pas d'orgueil, d'oser faire entendre ma voix à la place que vous ont dû de longues années retentissait la parole éloquente du meilleur de nous tous, de notre regretté frère Floquet.

A l'orateur éminent, au citoyen convaincu, au maçon dévoué, succède hélas! un frère, qui, s'il est attaché de tout son âme à la F. M., n'en est pas moins un débutant dans la vie publique, et cela, à l'un des moments les plus critiques de notre histoire nationale, quand toutes les forces de la réaction semblent se conjurer pour donner un dernier assaut à la République et à notre ordre qu'elles confondent dans la même haine.

L'orateur examine ensuite dans quelle situation se trouve actuellement la franc-maçonnerie. Il traite avec grande compétence, plusieurs questions d'organisation.

Quelques mois après le 2 Décembre 1851 le Grand Orient fut ouvert de l'intention formelle du Prince-Président de fermer toutes les loges. Devant cette résolution qui menaçait l'existence de l'ordre maçonnique, le G.·.O.·. essaya de sauver les loges en prenant l'initiative de faire lui-même des avances aux pouvoirs civils. Depuis le premier Empire, la grande maîtrise était vacante (le roi Joseph avait été le dernier grand-maître). Le poste de grand-maître-adjoint était occupé par le frère Bérville.

Le G.·.O.·. décida d'rétablir la grande maîtrise et de nommer à cette dignité un des personnages importants du moment, supposa, somchow se prononcant sur le prince Jérôme qui était maçon, soit que le prince Murat qui ne l'était pas.

Au vote, le prince Murat fut élu et reçut immédiatement communication des grades maçonniques.

Le danger était conjuré, la maçonnerie française sauvée.

Dans les premiers mois de 1859, aussitôt après le rétablissement de l'Empire, la place Murat, dans le but de faire cesser toute velléité d'opposition à ses volontés, fit adresser au barreau Aug.·. G.·. réuni en chambre judiciaire ce qui n'était pas légal le chef du secrétariat, alors le frère Halbert, sous prétexte de l'ordre et des loges d'une circulaire qui ne lui avait pas été soumise.

Le frère Hubert fut exclu de la maçonnerie. Mais, l'opposition contre le prince Murat, jusque-là plus ou moins latente, ne fit que grandir et celui-ci inquiété par les procédés politiques sommaires qui avaient présidé à son élévation, se montrait de plus en plus dévoué au pouvoir civil et demandait le gouvernement.

Allant plus loin encore et s'appuyant sur quelques membres de l'assemblée, ses créatures, il prépare une constitution nouvelle dans laquelle l'assemblée générale du G.·.O.·. cessait d'être permanente pour devenir annuelle comme elle l'est restée depuis.

Le nouveau G.·.O.·. accepta sans protestation d'aucune sorte la constitution qui lui était présentée, prélude typique de l'impuissance obligée des assemblées futures du G.·.O.·. annuel.

Telle est l'origine de ce point spécial de notre constitution actuelle et je pourrais arrêter là ces souvenirs historiques si n'était intéressant de les prolonger tant soit peu pour vous dire ce que devint le G.·.O.·. à la suite de ces événements.

En dépit de la docilité du G.·.O.·. le prince Murat se trouva avoir pour compétiteur le prince Jérôme.

Lorsque le moment de sa réélection arriva, pour prévenir le coup, le prince Murat suspendit les délibérations de l'assemblée. Celle-ci en resta interrompue.

La police intervint et l'empereur licencia le G.·.O.·. en même temps qu'il nommait le général Magnan G.·.M.·. de l'ordre, mettant ainsi fin au projet de faire du général avoir lieu entre le prince Murat et le prince Jérôme.

Au bout de peu de temps, le général Magnan comprit qu'il ne pouvait rien tenter pour renverser l'ordre d'un décret de l'empereur. Il se démit et le G.·.O.·. s'empressa de le réélire. A la suite des événements de 1870 le G.·.M.·. fut définitivement supprimé. L'origine même de la non permanence du G.·.O.·. *trouvait* sous la première époque depuis longtemps.

Il est de toute évidence que le G.·.O.·. ne peut pas en une session de huit jours, voter le budget et régler les questions importantes qui intéressent cet ordre. En fait, le conseil de l'ordre reste seul maître de la direction donnée à l'activité maçonnique, mais quelle que soit la bonne volonté, il ne peut pas se sentir toujours la force morale nécessaire pour parler et agir, au nom de la maçonnerie française.

De la des hésitations, se traduisant par une sorte d'anémoblisme maçonnique bien que les loges de province que celles de Paris et qui les pousse à se réunir en fédération pour raviver si possible l'activité maçonnique incertaine.

Si cherchant à *réagir, le conseil de l'ordre* veut prendre les devants, il peut, sans le vouloir, froisser certains maçons, certains ateliers, et ceux-ci doivent parfois attendre un an pour formuler des remarques que le G.·.O.·. prépare par le temps, ne *pouvant* pas les éludier.

L'occasion d'émettre ces réflexions déjà anciennes pour moi, m'a été donnée à notre dernière tenue par la lecture de la circulaire n° 15 du conseil de l'ordre.

Les termes mêmes employés par le conseil pour préconiser la constitution d'un groupement de sénateurs et de députés Fr.·. M.·. le modèle des lettres que les loges peuvent adresser à ceux de leurs Fr.·. sénateurs ou députés pour les inviter à faire partie de ce groupe, *la demande faite aux loges de faire le* conseil de l'ordre, le mouvement de leurs demandes et du degré d'ardeur maçonnique des frères membres du Parlement constituent, à mon avis, un aveu de l'obligation qu'ils ont de répandre aux communications du G.·.O.·., sans que ce rappel distingue suffisamment entre communications du G.·.O.·. et circulaires du conseil de l'ordre, sont, je crois, à regretter.

Le colonel Sever termine ainsi :

Je conclus en proposant à l'atelier la résolution suivante : un vœu sera déposé par nos délégués du G.·.O.·. pour une modification à la Constitution tendant à rendre la représentation du G.·.O.·. permanente ainsi que cela existait antérieurement à 1865. A l'état actuel, subsidiairement par la pensée (vu d'avant 1865), les loges reprennent leur activité ; notre Parlement maçonnique devient une puissance dans l'Etat. Il paraît bien vaut.

Si ces quelques réflexions ont pu vous convaincre, mes frères, nous aurons rendu à nos ancêtres respectifs, à la session maçonnique de 1896, de déposer le *vœu de modifier la Constitution dans le sens que je viens de vous indiquer.*

Il est temps, il est grand temps d'agir si nous voulons tous que notre bannière maçonnique flotte glorieusement sur nos ateliers.

A l'action! et vive la République! Vive la franc-maçonnerie universelle!

LES SCANDALES

Les chemins de fer du Sud

Paris, 2 mars. — M. Lepoittevin s'est rendu à la Conciergerie, afin d'interroger a nouveau M. Magnier, ex-directeur de l'*Ermement*.

Le juge d'instruction, pour cet interrogatoire qui portait sur certains points des détails relatifs aux faits auxquels avait été mêlé le sénateur du Var, n'était pas accompagné de son greffier.

L'affaire Souligou

M. Espinas ne s'est pas occupé aujourd'hui de l'affaire Dupuc. Il s'est contenté d'entendre un témoin au sujet de l'affaire Souligou. Le juge de cette audition, il a assez longuement interrogé l'inculpé Souligou, depuis si longtemps détenu par le juge d'instruction.

Le bruit avait couru que M. Espinas s'était transporté au Sénat, accompagné de son greffier pour y entendre M. Espinas.

Cette démarche que ne peut manquer de faire le magistrat instructeur, n'a pas été faite aujourd'hui, bien qu'on l'ait annoncée.

On assure que M. Espinas doit convoquer à son cabinet M. Mazeau, ancien président de la gare Saint-Lazare, au sujet de l'affaire en cours d'instruction.

Les tableaux d'Alexandre Dumas

Paris, 2 mars. — Les enchères ont commencé à disperser les tableaux et les objets d'art qui ornaient à Marly, le vieux d'Alexandre Dumas.

La première vacation a eu lieu aujourd'hui à 2 heures ; on se pressait dans la grande salle d'exposition où nous avons remarqué MM. Henri Rochefort, Ernest Daudet, Jules Claretie, Bouhon et un grand nombre d'artistes, de publicistes et d'amis d'Alexandre Dumas.

La vente des 93 numéros mis aujourd'hui aux enchères s'est terminée à 4 heures 1/2.

Plusieurs tableaux ont été vivement disputés.

Le total de cette première vacation se monte à 199,500 francs.

Les colis postaux avec la Russie

Paris, 2 mars. — Il est assez singulier que la Russie soit le seul pays d'Europe fermé à l'envoi de nos échantillons, sous la forme économique des colis postaux. Les réclamations réitérées des chambres de commerce a ce sujet ont appelé l'attention de M. Berthelot et Mesureur, ministres des affaires étrangères et du commerce.

Nous croyons savoir que sur leur proposition, le gouvernement a saisi officiellement ses ambassades pour obtenir de la Russie son adhésion à la convention internationale qui régit le trafic des colis postaux afin de mettre fin à une lacune qui nuit sensiblement aux intérêts français devant la concurrence commerciale allemande.

Faits divers Télégraphiques

(De nos correspondants spéciaux)

FUITE D'UN COMPTABLE. — Valence, 2 mars. — Un comptable d'une de nos grandes administrations aurait disparu après avoir commis de nombreux faux en écriture et touché aux *caisses publiques des mandats qu'il établissait* au nom de diverses personnes en relations avec ces administrations.

L'employé infidèle a écrit à un de ses parents qu'il mettait fin à ses jours en se jetant dans le Rhône, mais on n'était qu'un abrégé subterfuge pour gagner du temps.

On parle de 60,000 francs de détournements au préjudice de l'Etat.

Nouvelles étrangères

Les Etats-Unis, Cuba et l'Espagne

Madrid, 2 mars. — L'émotion continue à être grande en Espagne à la suite du vote du Sénat *américain reconnaissant aux insurgés cubains* le titre de belligérants.

Le gouvernement a pris toutes les mesures nécessaires pour empêcher que des troubles ne se produisent, qui pourraient envenimer les relations entre l'Espagne et les Etats-Unis.

A Madrid, toutes les rues avoisinantes de la légation américaine sont occupées par la police, et les tentatives de manifestations hostiles aux Etats-Unis sont sévèrement réprimées. Sur différents points de la ville, quelques manifestations sans grande importance se sont produites, organisées par les étudiants. La plus importante a eu lieu *en face de l'Université*, où l'on a poussé les cris de : « Vive l'Espagne! Vive l'armée! A bas Jonathan! »

La police réprime les manifestations partout où elles se produisent.

Madrid, 2 mars. — Au ministère de la marine règne la plus grande activité. Des ordres ont été envoyés aux arsenaux du Ferrol, de Cartagène et de Cadix pour armer avant le 15 mars le *cuirasse Pelayo*, les croiseurs de première classe *Oquendo, Maria-Teresa* et *Vizcaya*, le croiseur de seconde classe *Vitcaya*, et le *NIU*, l'avisu torpilleur *Destructor* et cinq canonnières. On appellera 6,000 marins pour les équipages de ces bâtiments et pour armer quinze vapeurs de la compagnie transatlantique chargés de transport des troupes et du materiel de guerre.

Le ministère de la guerre, lui aussi, active les achats de fusils Mauser et de munitions en Allemagne.

La presse officielle dément que le gouvernement ait chargé le ministre d'Espagne à Washington de faire des représentations au sujet des discours des sénateurs américains.

Les Italiens en Afrique

Rome, 2 mars. — M. Crispi arrive hier matin, s'est trouvé indisposé.

Il est reparti pour Naples dans la nuit.

Personne ne croit qu'il s'agit d'affaires de famille comme l'affirment les amis de M. Crispi. M. Magnier, ex-directeur de l'*Ermement*.

Le bruit d'une nouvelle prorogation du Parlement circule avec persistance mais il trouve peu de crédit.

La Presse au couronnement du Czar

Saint-Pétersbourg, 2 mars. — Le ministère des affaires étrangères a informé les journaux représentants diplomatiques de la Russie à l'étranger, des indications précises sur les formalités à remplir par les journaux qui désireraient envoyer des correspondants aux fêtes du couronnement.

GUILLAUME ET NICOLAS

Saint Pétersbourg, 2 mars. — Le général de Werder, qui est actuellement l'hôte de la cour de Russie, a remis au Czar et à la Czarine deux photographies de l'Empereur Guillaume.

Celle destinée au czar représente l'Empereur d'Allemagne en uniforme de garde du corps avec le manteau et le casque. Ladite qu'il a portait remis à la czarine représente Guillaume II tenant sur ses genoux son plus jeune enfant, la petite princesse Victoria Louise.

Les deux photographies sont pourvues d'une dédicace écrite de la propre main de l'empereur.

Les Elections municipales à Strasbourg

Strasbourg, 2 mars. — On croit que le gouvernement fixera la date des élections municipales du 14 juin prochain.

Ces élections auront lieu d'après les principes de la loi municipale votée l'année dernière par le *landeausschuss*.

La marine anglaise

Londres, 2 mars. — Aujourd'hui à la Chambre des Communes, M. Goschen, premier lord de l'Amirauté, a présenté le budget de la marine. Il a fait ressortir que l'augmentation dans le nombre des navires nécessitait une augmentation dans le nombre des matelots et des officiers de l'infanterie de marine.

L'année dernière le nombre des hommes a été de 5,900.

M. Goschen propose cette année une augmentation nombre de 7,000 hommes.

Il est d'ailleurs absolument faux que l'Amirauté soit embarrassée pour trouver des équipages nécessaires.

Quant aux canons et aux munitions, un crédit extraordinaire de 850,000 livres est considéré comme absolument nécessaire.

Trois nouveaux bassins seront construits à Gibraltar, qui nécessitent une dépense de 2 millions et demi de livres.

Les nouveaux crédits extraordinaires comprennent, au total, une dépense de 14 millions de livres contre 8 millions 1/2 l'année dernière.

Le projet propose la mise en chantier de cinq *cuirassés*, de quatre croiseurs de 1re classe, de trois croiseurs de 2e classe, de six croiseurs de 3e classe et de vingt-huit contre-torpilleurs.

Procès de haute trahison

EN ALLEMAGNE

Leipzig, 2 mars. — Aujourd'hui ont commencé devant la Haute cour de l'Empire, les débats du procès intenté à l'ingénieur Schœnell et à ses complices pour crimes de haute trahison.

Après un interrogatoire sommaire destiné à bien établir l'identité des prévenus, le président *du tribunal a prononcé le huis-clos*. A cause du grand nombre de témoins qui doivent être entendus, on croit que le procès durera plusieurs jours.

Dernière Heure

THERMIDOR à la Porte St-Martin

Paris, 2 mars. — Le théâtre de la Porte St-Martin a profité de ce qu'il avait Coquelin aîné comme pensionnaire pour faire une reprise de *Thermidor*.

Ce n'était pas une reprise en forme, mais une vraie première, car on se rappelle que le drame de Victorien Sardou, qui fut donné à la Comédie française, le 27 février 1891, fut interdit par le ministère Bourgeois, à la suite de la deuxième représentation qui fut l'occasion d'un scandale et d'un incident occasionnés par des protestations *plus républicaines* que les *républicains*, tandis que la première représentation s'était passée sans le moindre incident.

Au surplus, nous avons brièvement que possible, l'analyse de *Thermidor*.

L'action se passe tout entière dans la journée du 9 Thermidor. L'ex-comédien Labussière vient *guérir* dans la Seine, les douzes des condamnés qu'il a pu soustraire au Comité du salut public. Il rencontre à ce moment un officier de ses amis, **Martial Bugeon**, qui est à la recherche d'une jeune fille qu'il aime, Fabienne Lecouflateux. Or, précisément, Fabienne arrive, poursuivie par des femmes du peuple qui la traitent d'aristocrate et veulent la faire guillotiner comme espionne. Labussière l'arrache aux griffes des mégères enragées et le conduit chez un jacobin, Bérillon, qui a été son ancien ami jusqu'au moment où Martial pouvra l'épouser.

Au 2e acte, nous sommes chez la femme de Bérillon, costumière du théâtre Mareux, qui a remplacé Fabienne. Martial vient voir sa bien-aimée, mais celle-ci lui confesse que le croyant mort, elle a prononcé des vœux et va se consacrer à la religion. Des chants s'élèvent, et son les religieuses, conduites par Fabienne, qui a découvert l'asile et que la foule entraîne en prison, en hurlant la Carmagnole. Fabienne elle-même est dénoncée et arrêtée.

Tout ce tableau est saisissant dans sa grandiose simplicité.

Le 3e acte nous amène près de la salle où siège la convention, dans le bureau de Labussière, chargé de classer les dossiers des détenus.

Martial Bugeon vient lui demander de substituer au dossier de Fabienne celui d'une autre femme prise au hasard, qui sera guillotinée à sa place. Labussière y consent, quand on vient annoncer à sa sœur que la fameuse conspiration Robespierre est à bas. Fabienne est donc sauvée ?

Il n'en est rien. Le tribunal révolutionnaire ne surseoit pas aux exécutions et Fabienne va marcher à la guillotine. Labussière lui propose de signer une déclaration où elle avouera qu'elle a été mère.

Ce sera un moyen de gagner du temps. Fabienne refuse de se déclarer déshonorée et marche à l'échafaud.

Martial est tué en voulant arracher sa fiancée des mains des gendarmes.

Il n'est point de dramaturge comme Sardou pour se servir de documents historiques et les presenter avec art.

Thermidor est une œuvre dont l'intérêt ne se dément pas un seul instant ; une œuvre qui ne manque pas de souffle.

Les décors sont magnifiques et pittoresques, les costumes d'une exactitude scrupuleuse exactitude.

Le dernier tableau qui à été ajouté représente la dernière « charrette » avec une vérité étonnante.

Coquelin est tout *Thermidor*. Il joue Labussière avec une autorité, une maestria superbes.

Son rôle semble une série de soli parfaitement adaptés à la gamme de son talent et qu'il exécute en virtuose.

Voilà a la chaleur et de l'émotion dans Martial Bugeon Blanche Dufresne n'a pas la tendresse assurément resignée que montra en 1891, Mlle Barret au Français, dans le personnage de Fabienne.

Thermidor comprend une cinquantaine d'autres rôles dont plusieurs assez importants.

La place nous manque pour les citer.

Les journaux de ce matin

Du XIXe Siècle :

M. l'expert Flory, envoyé en mission par M. Lepoittevin, dans le département du Var, avec de retour demain à Paris. Dès que M. Lepoittevin aura pris connaissance des constatations faites par M. Flory, il lancera contre M. Rouvier la fameuse citation à témoin dont il a été parlé.

M. Lepoittevin fait actuellement, à propos de l'instruction de l'affaire des Chemins de fer du Sud, des fouilles dans l'immense coffre-fort de la Cour d'appel, où se trouvent entassés les nombreux papiers saisis chez le baron de Reinach.

Beaucoup de ces papiers, mis sous scellés, n'ont jusqu'ici, jamais été examinés.

Hier, M. Lepoittevin a compulsé une partie de la correspondance adressée par Cornelius Herz au baron de Reinach, correspondance très complète saisie chez ce dernier.

Des dépêches fort piquantes, paraît-il, auraient été faites.

Du Rappel :

Deux manifestations oratoires ont eu lieu hier au Luxembourg à la gauche républicaine, le nouveau président M. Bernard-Lavergne, en *prenant possession du fauteuil présidentiel*, qui vient de lui être attribué a prononce un intéressant discours dans lequel il a est élevé avec une vigueur sénatoriale contre les doctrines anti-sociales des nouveaux inspirateurs du gouvernement.

Puis, après avoir combattu toutes les lois démocratiques proposes par le gouvernement, M. Bernard Lavergne fait une déclaration stupéfiante. C'est un reproche injuste, dit-il, de montrer le Sénat comme l'ennemi naturel des réformes et spécialement de celles qui visent l'amélioration du sort des ouvriers.

En terminant, le président de la gauche républicaine a déclaré que le Sénat qui a fait son devoir dans une circonstance récente, le fera encore quand les circonstances l'exigeront.

M. Bérode, président de l'Union républicaine a fait un discours non moins long, inspiré par les mêmes sentiments.

Ces manifestations oratoires n'ont guère d'importance, mais elles montrent que nous avons raison d'affirmer qu'aucune réforme démocratique ne pourra être voté tant que le Sénat gardera le pouvoir que lui a donné la Constitution républicaine de 1875.

De l'Intransigeant :

Quelqu'un qui, ayant du temps à perdre, s'amusérait à suivre les allées et venues des sénateurs, en verrait un certain nombre sortir mystérieusement de chez Bérillon, chez qui on greffier et se diriger un sac de papiers à la main vers l'Elysée.

Ce sont tout simplement des Monis, des Contans et des Trarieux qui vont semer la *zizanie*. Pour les réactionnaires le dernier cri est celui de vive Bourgeois et de vive le ministère!

Ils ne comprennent pas que cette loi qui est un de leurs principaux ornements, que si l'on crie vive *Bourgeois en même temps que* vive Félix Faure, c'est que ce dernier n'est pas plus populaire que son ministre et que, peut-être, le ministre est plus populaire que lui.

De la à insinuer que M. Bourgeois et M. Felix Faure sont « concurrents », le premier aspirant à la place du second, il n'y a que l'épaisseur d'une fausse nouvelle.

Le ministère et le Président de la République s'entendent d'abord parfaitement ensemble, en second lieu, avec l'opinion, il n'y a rien que de rationnel à ce qu'elle les accabre de compagnie.

Chronique Locale

ROUBAIX

Les exploits d'un agent d'affaires

Ses opérations — Son arrestation

Nous avons parlé dans les premiers jours de février dernier de la disparition du gérant d'un agent d'affaires connu sur notre place sous le nom de Charles Dubus, qui, une belle nuit, leva le pied en emportant l'argent de ses nombreuses dupes.

Au mois de juillet 1895 un cabinet d'affaires (?) s'ouvrait à Roubaix, 89 bis, *Grande* Rue. C'était M. Ch. Dubus qui venait exploiter les gogos.

Pour se faire une clientèle il se mit à rôder aux abords du Palais-de-Justice, choisissait les têtes de ses victimes et les piétant sans relâche en faisant sa proie.

Si les naïfs avant de se livrer entre les mains d'un inconnu avaient pris des renseignements, ils auraient su que Dubus n'était pas Dubus, mais bien Charles-François Crombez, ex-agent d'affaires à Valenciennes; qu'il venait de purger à Louvain une condamnation à deux ans de prison pour avoir plumé de trop confiantes plaideurs ayant eu la sottise de croire aux boniments dans le genre de ceux, que l'habile escroc faisait insérer dans des feuilles locales.

« Gaucre à la faillite, a la liquidation judiciaire, aux dépôts de bilans qui déshonorent le commerçant, le marquent toujours d'une *tache aux yeux du public*, etc., etc. »

« Consultez M. Dubus, 89 bis, Grande-Rue, qui vous indiquera les moyens particuliers dans » chaque cas qui peuvent être employés secrètement et amiablement. »

Quand notre homme tenait une dupe, voici comment il procédait. Pour sortir un petit commerçant de la gêne il lui faisait faire des achats nombreux, avec une forte commission bien entendu, puis allait trouver les créanciers de son client et obtenait des délais incroyables pour solder les marchandises ainsi achetées sans besoin. Pourtant tout a une fin, le crédit comme autre chose, et alors que l'on croyait investi de maître Dubus se montrait dans toute sa puissance et la bêtise de ses dupes dans toute sa simplicité.

Pour renouveler des effets à échéance, il se faisait apporter une partie des fonds par le client et obtenait l'autre des fournisseurs. C'est ainsi que pour l'échéance du 31 janvier, il parvient à centraliser une somme qu'il trouva suffisante pour lever le pied dans la nuit du 1 au 2 février, en emportant ses meubles, qui furent expédiés le 2 février de la gare de Tourcoing, pour Luxembourg, tandis que l'homme d'affaires partait pour Milan, en prenant le nom de Stéfano Louis, sous le couvert duquel ses meubles et tout ce qu'il emportait de ses dupes lui furent expédiés.

Le 4 février, le sieur Dubus fut déclaré en faillite, mais le syndic, M. J. Lefebvre fit reculer le jugement pour le faire prononcer le 24 du même mois contre Crombez.

C'est grâce à la perspicacité de M. Delalé, ayant déjà poursuivi contre Crombez à Valenciennes, que la police vient de mettre la main sur cet individu en demandant son extradition à la police italienne. C'est samedi dernier qu'il a été arrêté en même temps qu'on saisissait ses meubles à Luxembourg.

Le dénouement de cette affaire qui a fait de nombreuses victimes à Roubaix, Tourcoing, il ne peut qu'il y ait d'autres personnes compromises, aura lieu en cour d'assises.

En attendant, on ignore si les quelque vingt *mille francs* qu'il aurait avait soutirés à l'un et à l'autre sont encore en sa possession.

Réunion de la Ruche Roubaisienne

La Ruche Roubaisienne a tenu, hier après-midi, en son local « Au Sans-Souci », rue du Collège, une importante réunion.

Presque tous les sociétaires étaient présents. La réunion annoncée pour 4 heures n'a pu commencer qu'à 5 heures, par suite d'une réunion de commission qui a eu lieu avant.

Avant d'ouvrir la séance M. Claisse a, au nom de tous les membres, offert à M. Ranson, président, un superbe bronze « Mireille » personnifiant la pensée.

Après un discours de M. Claisse et une réponse de M. Ranson, on a procédé à la nomination du bureau qui a été composé comme suit : M. Ranson, président ; MM. Désiré Guilbert et François Leil, assesseurs; Lemaître, secrétaire.

Le président donne ensuite lecture du rapport du conseil d'administration qui est rédigé comme suit :

Caisse

Les recettes pendant l'exercice de 1895 ont été de	Fr. 47,949 66
Les paiements se sont élevés à	Fr. 47,531 »
L'encaisse au 31 décembre 1895 était de	388 66
Banque regionale	
Nous avons remis pendant l'exercice 1895	Fr. 5,845 55
Nous avons prélevé acquedue rue d'Oran	2,232 »
Solde en notre faveur le 31 décembre 1895	163 55
Profits et Pertes	
Le compte profits et pertes présente au 4 décembre 1895 un solde débiteur de	532 65
Frais généraux	
Les frais généraux se sont élevés en 1895, à	Fr. 335 40

Voici le bilan de la société au 31 décembre 1895 :

ACTIF	
Caisse	Fr. 388 66
Terrain veuve Droulers	91,591 60

LES SCANDALES DE LENS

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 3

LE

TOURBILLON

PAR

Jules de Castyne

PREMIÈRE PARTIE

— Mais, dit le père Rigaux, abusourdi, vous devez dépenser des sommes folles... au moins, je ne sais pas, moi, de dix à quinze mille francs.

— Il n'en sera pas quitte, me dit-il, à moins de trente à quarante mille francs par an.

— Quarante mille francs! s'exclama le pauvre employé, qui ne rencontrait pas cette somme en jaune, aux. Il est donc riche comme Rothschild ?

— Il n'a rien, dit Berthe, que ce qu'il gagne.

— Et il gagne cette somme-là ?...

— Des années plus... des années moins.

— Mais, mes pauvres enfants, dit le méticuleux employé, s'il allait gagner moins ?... Vous sont endettéries.

Berthe se mit à rire.

— Bah ! on se rattraperait l'année suivante.

Le sous-chef reprit :

— Je crains bien, dit-il, que ton mari n'ait pas beaucoup de tête, et qu'il ne t'entraîne...

— Nous sommes jeunes, dit Berthe... Il sera toujours temps de se ranger.

Le père ne répondit pas pour ne pas attrister cette soirée... Il serait toujours temps de faire à sa fille des observations, mais il resta rêveur, pris d'une appréhension inconnue pour l'avenir du jeune ménage. Les affaires allaient bien en ce moment. Paul gagnait beaucoup d'argent. Cela pouvait s'arrêter. Il y a beaucoup d'aléa dans son métier. Les commandes imprévues.

Il demanda, pris d'une angoisse.

— Est-ce qu'il joue ?

— Il ne me quitte pas... C'est le premier soir aujourd'hui.

— A la Bourse ? dit Rigaux.

— Ah ! *fit Berthe, je ne sais pas ce qu'il fait.*

Il ne me raconte pas ses affaires. Du reste, je n'y comprendrais rien. Tout ce que je sais, c'est qu'il m'aime, et que je suis heureuse, bien heureuse !

— Tant mieux, mon enfant, tant mieux, dit le père... Pourvu que cela dure...

— Cela ne peut pas cesser, dit la jeune femme, insouciante et dont les yeux pétillaient d'allégresse, et elle continuait heureuse toujours.

Paul Tréizile, le mari de Berthe, était coulissier et gagnait, en effet, beaucoup d'argent. Il avait du nez, il avait du bonheur, c'était fait *ce mariage, qui avait été un véritable mariage* d'amour... Pour le moment restons dans le petit jardin de Ménilmontant.

Berthe heureuse toujours... Elle n'avait même pas été effleurée par les craintes timidement formulées par son père. Elle était si sûre de son amour, par conséquent de son bonheur ! Avant de connaître son mari, elle avait mené près de son père une existence décolorée et monotone, sans une joie. Il lui semblait qu'elle commençait maintenant à vivre. Partout elle se montrait, on l'admirait, on la trouvait jolie. Elle raconta à son père tous les compliments qu'elle avait reçus pendant le cours de son voyage. Elle se faisait l'effet d'un oiseau aux plumes brillantes, resté jusqu'alors dans les ténèbres, et qui vient d'être lâché dans un rayon de soleil. Ses couleurs étincellent tout à coup, elle se sent s'éveille... et il part dans la lumière d'un coup d'aile, étourdi par la clarté. Telle était Berthe... Telle son père la voyait... Et cette soirée passée avec sa fille, qu'il avait tant désirée, qui aurait dû être pour lui si heureuse, le laissa malgré lui sous une triste impression.

Il y avait un moment déjà que le dîner était fini, que la bouteille apportée par Berthe était bue.

La nuit était venue depuis longtemps... et le petit jardin n'était plus éclairé que par un rayon pâle de lune, qui, tamisé par la tonnelle, mettait sur le sol des pièces d'argent.

Berthe quitta la table.

— Il ne faut pas que je rentre trop tard, Paul a dit qu'il serait à la maison de bonne heure. Tu vas m'accompagner, père.

— Mais oui, mon enfant.

Et comme elle le voyait silencieux et attristé, elle ajouta :

— Mais qu'as-tu ? On dirait que ca ne te fais pas plaisir que je te revienne.

Pour toute réponse, l'employé serra sa fille dans ses bras, au risque d'abîmer sa robe, puis il dit, comme pour se rassurer lui-même :

— Ne fais pas attention. Je suis un vieux fou. Je vais penser à tant de choses quand je ne devrais songer qu'à cela... Ma fille est là... Elle ne m'a pas oublié. Il ne faut pas prendre garde... A mon âge, je ne vois pas le côté de la vie. Il est habitué à une existence si simple, si modeste... Puis, je n'avais rien pour briller, tandis que toi, tu es jeune... tu es belle... Allons, viens, nous prendrons un fiacre au bas de la rue.

Et il entraîna Berthe.

Rigaux quitta sa fille devant l'hôtel de la rue Alphonse-de-Neuville, où il refusa d'entrer, craignant à cette heure de déranger son gendre, mais il promit de venir dîner avec eux dimanche, et d'y venir tous les dimanches et les jours de fête et les autres jours, quand il s'ennuierait trop.

On dînait à six heures et demie. En prenant une voiture, il pourrait arriver à temps. On le mènerait au théâtre. L'employé s'y engagea. Mais, le dimanche suivant, bien qu'il eût été accueilli très cordialement par son gendre, choyé par sa fille, il ce dit qu'il paraîtrait le moins plus rempli de craintes que jamais. Il avait surpris entre les amis de Paul des conversations qui avaient jeté quelques lueurs sur la situation du jeune ménage. Paul avait déjà des *dettes et des bas. Il était endetté. Il mennit un* train au-dessus de ses ressources. Il avait fait des folies pous son mariage, etc., etc. Ses amis semblaient l'envier. On sentait, à la façon dont ils parlaient de lui, qu'ils auraient été heureux de le voir sombrer dans une catastrophe.

Le sous-chef rentra chez lui désespéré, se promettant d'exercer sa fille quand elle revenait, droit le voir, redoutant de la voir emportée, elle et son mari, dans un tourbillon de plaisirs et de luxe qui leur donnerait le vertige et les perdrait.

III

Le 6 mars 1887, quelques semaines après le mariage de sa fille, M. Rigaux, dont les inquiétudes au sujet de l'avenir du jeune ménage qu'il n'a ait emporté dans un courant de dissipation et de dépenses, n'avaient fait que s'accroître, vit entrer dans son bureau un homme d'une quarantaine d'années, lourd, commun, d'une propreté à peine suffisante, mais dont l'allure générale dénotait le regard.

— Monsieur Alexandre Rigaux ? demanda-t-il très poliment, passant la tête par la porte entrebâillée.

— C'est moi, dit le sous-chef sans se lever.

L'autre entra après avoir inspecté le corridor *et referma la porte sur lui, à double tour...*

Très intrigué, le sous-chef dit :

— Qu'y a-t-il ? Que voulez-vous ?

— Un petit renseignement... Vous m'excuserez.

Sur la table, devant l'employé, il plaça une carte, la donna, qu'il sortit d'un portefeuille graisseux, bondé de paperasses sales qui débordaient.

Rigaux tressaillit...

— Ah ! fit-il.

L'autre, tranquillement, dit ;

— Oui.

La carte portait : « Aimable Riquebois, inspecteur de police. »

— Donnez-vous la peine de vous asseoir.

Le policier prit une chaise